

Lyon, 27 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon innove avec la création du réseau de chaleur urbain du quartier de La Saulaie à Oullins.

À l'occasion de la séance du Conseil de ce début de semaine, les élus métropolitains ont adopté à l'unanimité, une délibération marquant une nouvelle étape dans la création du réseau de chaleur urbain du quartier de La Saulaie, à Oullins. Il s'agira d'un réseau tempéré valorisant l'énergie véhiculée par les eaux usées de la station d'épuration (STEP) de Pierre-Bénite, dont le tracé passe à proximité du projet.

Le marché global de performance lancé en 2020 portant sur la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du projet, pendant 8 ans sera attribué à l'été 2023, la mise en service du réseau étant prévue fin 2025, date de livraison des premiers bâtiments de la ZAC de La Saulaie. Pour ce projet innovant, la Métropole a également sollicité une aide au Fonds chaleur de l'Ademe.

Le projet prévoit :

- une centrale enterrée sous la place Kellerman permettant le captage des eaux de la STEP de Pierre-Bénite et l'échange thermique avec le réseau tempéré
- un réseau enterré d'environ 2,5 km au terme du développement de la ZAC,
- et un local technique à l'échelle de chaque îlot de bâtiments, dédié à la production de chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) et de froid, par l'intermédiaire de pompes à chaleur ou thermo-frigo-pompes alimentées par la boucle tempérée.

Il permettra :

- des performances énergétiques exemplaires, grâce à la basse température du réseau et à l'optimisation de l'usage des énergies : l'énergie rejetée par les bâtiments excédentaires en chaleur pourra être recyclée par les autres bâtiments raccordés au réseau,
- un approvisionnement en électricité renouvelable pour l'alimentation des pompes à chaleur,
- un ensemble technique robuste et sécurisé permettant d'assurer un haut niveau de qualité de service et de garantir la continuité du service,
- des tarifs de la chaleur et du froid compétitifs par rapport aux solutions autonomes (pompes à chaleur aérauliques et groupes frigorifiques à compression), avec un taux réduit de TVA pour la chaleur,
- et une relation à l'abonné et l'utilisateur assurée par un bon accès à l'information, notamment, par l'intermédiaire d'un site internet et de brochures d'information.

Au total, le projet produira 8,5 GWh/an en chauffage et eau chaude sanitaire et 2,5 GWh/an en climatisation.

Contact Presse :

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94